



A.G.A-PL.FRANCE

DIRECTION NATIONALE
60, rue du Bon Repos
C.S. 70805
49008 ANGERS CEDEX 01
Tél. 02 41 91 50 70
Fax 02 41 66 58 08

BULLETIN D'ADHÉSION

ADHÉRENT N°

Réservé à l'Association

IDENTIFICATION

Exercice Individuel

Titre : Mlle Mme M. EURL Nom Prénom

Nom de jeune Fille Date de naissance

Société (joindre les statuts)

Forme juridique : SDF SCP SEP SNC EURL SISA SCI Autres

Dénomination Nombre d'associés

Gérant : Nom Prénom Date de naissance

COORDONNÉES

Professionnelles

Nom commercial (s'il y a lieu) e-mail

Adresse

Code postal Ville Tél Portable

Personnelles

Adresse

Code postal Ville Tél Portable

Retenir ces coordonnées comme adresse de correspondance

ACTIVITÉ

N° SIRET Code NACE (APE)

Profession exercée Spécialité

Particularités professionnelles : Remplaçant Assistant Assisté Pratique médicale : Secteur 1 Secteur 2 NC

Pratique dentaire et auxiliaires médicaux : Conventionné NC Membre d'une SCM : Non Oui Nombre :

Cabinet secondaire : Oui Non Autre activité : Salariale Autre, laquelle

INFORMATIONS FISCALES

Catégorie d'imposition : BNC Régime fiscal : Impôt sur le revenu (IR) * Joindre une copie de la lettre d'option

Régime d'imposition : Micro Déclaration contrôlée Traitements et salaires*

TVA : Non assujetti Franchise Régime normal Régime simplifié TVA sur option*

EFFET DE L'ADHÉSION

S'agit-il d'une première adhésion d'un transfert* d'une ré-adhésion* d'une adhésion suite à un décès

Dans le cas d'un transfert ou d'une ré-adhésion, indiquer les coordonnées de votre précédent organisme de gestion agréé : N° d'agrément

Nom e-mail

Adresse

Tél *Période d'adhésion : du au

Date de création ou d'acquisition 1er exercice à l'A.G.A-PL.FRANCE : date d'ouverture date de clôture

* Période d'adhésion à renseigner impérativement en cas de transfert ou ré-adhésion

PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Nom e-mail

Adresse

Code postal Ville Tél

TÉLÉTRANSMISSION DES DOCUMENTS FISCAUX

La télétransmission de vos données fiscales vers l'Administration est effectuée par : votre professionnel de l'expertise comptable
 l'A.G.A-PL.FRANCE (dans ce cas, merci de remplir le mandat ci-dessous.)

MANDAT (Ne pas remplir, sauf si vous avez choisi que l'A.G.A-PL.FRANCE télétransmette vos données fiscales à l'Administration)

Je soussigné (e), Melle, Mme, M.

Profession

Dénomination de la société

Adhérent (e) à l'association de gestion agréée : **A.G.A-PL.FRANCE**, n° d'agrément 202490

déclare que l'entreprise identifiée ci-dessus a choisi de télétransmettre à la DGFIP, par l'intermédiaire de l'association de gestion agréée A.G.A-PL.FRANCE ou par l'intermédiaire du partenaire EDI choisi par cette dernière, ses déclarations de résultats ou ses données comptables ainsi que tous documents annexes les accompagnant et toutes informations complémentaires.

Dès lors, le présent document vaut mandat de l'entreprise à l'A.G.A-PL.FRANCE pour accomplir en son nom toutes formalités nécessaires à sa souscription à la procédure EDI-TDFC, à savoir : Déclaration de résultats 2035 et annexes

CVAE (télédéclaration - formulaires n°1329-AC et 1329-DEF)

CVAE (télédéclaration - formulaire n°1330 - TDFC)

Deployer

Fait à Le Signature :

EXTRAIT DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

Article 12 – PERTE DE LA QUALITÉ DE MEMBRE DE L'ASSOCIATION

La qualité de membre de l'Association se perd par :

1. décès ou incapacité totale pour les membres personnes physiques,
2. démission adressée à l'Association par lettre, dont la date d'effet est celle de l'envoi de la lettre, le cachet de la poste faisant foi, sauf dans le cas où une date postérieure est mentionnée dans cette lettre,
3. démission présumée au sens de l'article 20 des Statuts,
4. cessation d'activité, pour les membres adhérents personnes physiques ou clôture des opérations de liquidation pour les membres personnes morales,
5. exclusion prononcée par le Bureau dans les cas suivants :
 - en cas de manquements aux engagements et obligations énoncés à l'article 9 et/ou dans le règlement intérieur, autres que le non-paiement de la cotisation,
 - en cas de manquements graves ou répétés par l'adhérent à ses obligations et engagements tels que prévus par les articles 371 Q et 371 Z de l'annexe II au code général des impôts ;
 - en cas de manquements graves ou répétés par l'adhérent aux dispositions de l'article 371 Y de l'annexe II au code général des impôts ;
 - ou pour tout autre motif grave.

12-1 / Procédure d'exclusion :

Le membre intéressé doit être mis en mesure, avant toute décision d'exclusion, de présenter sa défense sur les faits qui lui sont reprochés.

A cet effet, il est préalablement informé, par lettre recommandée avec accusé de réception, des faits reprochés et des conséquences susceptibles d'en résulter.

N'étant pas convoqué à la réunion du Bureau appelée à statuer sur sa radiation, il est invité, dans un délai de quinze (15) jours minimum avant la date de cette réunion, à communiquer ses observations écrites au Bureau. Ses observations sont prises en compte par cet organe lors de l'examen de la question de son exclusion.

La décision prise par le Bureau, en application des dispositions ci-avant, sera motivée et notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au membre intéressé.

L'exclusion prend effet à la date de la notification de la décision d'exclusion, laquelle correspond à la date d'expédition de la lettre recommandée visée ci-dessus, le cachet de la poste faisant foi.

ENGAGEMENTS

Je m'engage

- à produire tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère, à respecter l'ensemble des textes législatifs et réglementaires régissant les organismes agréés et les statuts et règlement intérieur de l'A.G.A-PL.FRANCE (disponibles sur notre site internet www.aga-pl-france.fr).
- à respecter les obligations d'encaissement par chèque ou carte bancaire et d'information de ma clientèle fixées par l'article 1649 quater E bis du Code Général des Impôts et l'article 371 Y de l'annexe II du même code.
- à régler à l'Association la cotisation annuelle qui me donne ma qualité d'adhérent et me permet de bénéficier des avantages fiscaux attachés à cette adhésion.
- à autoriser l'A.G.A-PL.FRANCE à utiliser de façon anonyme les données figurant sur mes déclarations afin d'établir des statistiques professionnelles.

Je sollicite l'inscription de l'entreprise identifiée au présent document sur le registre des adhérents de l'A.G.A-PL.FRANCE et certifie sincères et exactes les déclarations mentionnées ci-dessus.

Fait à Le Cachet commercial :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)